

fneeq 
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

Bilan du comité fédéral sur la précarité

40 *ans*
1969-2009



TABLE DES MATIÈRES

1.	RÔLE ET COMPOSITION DU COMITÉ	3
1.1	Mandat.....	3
2.	BILAN.....	4
2.1	Améliorer la vie syndicale.....	4
3.	PERSPECTIVES	5
3.1	Animation de la vie syndicale	5
3.2	Conditions de militance	5
3.3	Portrait de la précarité	5

Semer



1. RÔLE ET COMPOSITION DU COMITÉ

Pour réaliser son mandat pour la période 2006-2009, le comité était composé de :

- § Gilles Perron, enseignant au Cégep Limoilou,
- § Maurice L'Éplattenier, enseignant au Collège LaSalle,
- § Francis Lagacé, chargé de cours à l'Université de Montréal et à l'UQAM,
- § Karine L'Écuyer, enseignante au Collège Montmorency;
- § Marie Blais, comité exécutif, responsable politique du comité.

Encore pour ce mandat, divers événements ont mené au changement des membres du comité fédéral sur la précarité en cours de mandat. D'abord, Gilles Perron a démissionné lorsqu'il a obtenu sa permanence au Cégep Limoilou. Karine L'Écuyer l'a alors remplacé, élue au conseil fédéral de janvier 2007. Maurice L'Éplattenier s'est également joint au comité lors de ce conseil fédéral, afin de pourvoir à un poste vacant réservé à un représentant du regroupement privé. Malheureusement, il a été congédié à l'automne 2006, en représailles à ses activités syndicales. Maurice a finalement dû se trouver un emploi, son cas étant encore, à ce jour, en attente d'un règlement. Nous sommes désolés de devoir répéter les propos de notre bilan de 2006 mais, plus que jamais, cette situation navrante illustre à quel point il demeure important d'améliorer les conditions de travail des enseignantes et des enseignants à statut précaire, en particulier en leur assurant une meilleure sécurité d'emploi.

1.1 MANDAT

Lors du précédent mandat, le comité fédéral sur la précarité avait mené une réflexion sur la vie syndicale. De cette réflexion découlèrent des propositions qui furent adoptées au conseil fédéral de janvier 2007 :

1. Poursuivre les efforts engagés dans le dernier mandat en vue d'assurer le renouvellement des équipes syndicales et en vue d'améliorer la vie syndicale ainsi que le fonctionnement démocratique des syndicats et de la fédération;
2. Accorder une priorité à l'accueil et à l'intégration de nouveaux membres dans les syndicats, de nouveaux syndicats et de nouveaux membres des comités exécutifs des syndicats en développant :
 - a. l'information sur les positions et les activités de la fédération et de ses regroupements à travers les mécanismes existants, et en poursuivant un projet de pochette de bienvenue aux nouveaux membres, adaptée aux réalités des regroupements;

Semer



- b. un outil propre à la fédération qui alimente la réflexion des syndicats sur les différentes manières d'améliorer la vie syndicale;
3. Prendre les moyens pour que les enseignantes et les enseignants à statut précaire puissent participer de manière pleine et entière à tous les aspects de la vie syndicale.

Le comité a travaillé dans le cadre de ces recommandations.

2. BILAN

2.1 AMÉLIORER LA VIE SYNDICALE

Au cours des années 2006-2009, les activités du comité fédéral sur la précarité se sont inscrites dans la foulée des constats émis lors du *Colloque sur la vie syndicale et ses conditions* (janvier 2005). Le comité s'est donc attardé à développer des outils pour les syndicats afin d'améliorer la vie syndicale, d'informer sur le rôle des différentes instances et de promouvoir les valeurs dites syndicales. Dans cet esprit, deux documents ont été produits.

Le premier document, intitulé « LA FNEEQ : UNE INTERVENANTE MAJEURE EN ÉDUCATION », a pris la forme d'un dépliant qui s'adresse plus particulièrement aux nouveaux membres dans ses syndicats affiliés. Prenant acte des commentaires émis lors du colloque, insistant sur l'importance d'exposer les valeurs syndicales, le document indique des raisons de se syndiquer ou de faire appel à son syndicat et dresse un portrait de la FNEEQ à travers ses luttes des 40 dernières années. Enfin, les rôles respectifs de la confédération, du conseil central et de la fédération sont expliqués.

Le second document s'adressera aux membres des comités exécutifs, plus particulièrement aux nouvelles et aux nouveaux. Il tentera de faire le portrait de l'ensemble des tâches dévolues aux membres des exécutifs, en développant quatre thèmes : l'animation de la vie syndicale, la défense des membres, la négociation et le développement des solidarités. Ce document se terminera par un rappel historique d'acquis sociaux à défendre.

Pendant tout le mandat, le comité a souvent réfléchi aux moyens de mieux faire connaître le mouvement syndical, particulièrement auprès des nouveaux militants. Les documents produits furent une première réponse. Pour le comité, une formation «SYNDICALISME ET SOCIÉTÉ» apparaît comme une autre piste d'action. Cette formation devrait pouvoir exposer les valeurs syndicales, démontrer la pertinence de l'action syndicale aujourd'hui et tenter de rejoindre les membres des syndicats affiliés.

Semer



3. PERSPECTIVES

3.1 ANIMATION DE LA VIE SYNDICALE

Durant les deux derniers mandats, avec le colloque sur la vie syndicale et la production d'outils en appui à l'action syndicale, les travaux du comité sur la précarité ont principalement porté sur l'animation de la vie syndicale. Lors du prochain mandat, ce thème constituera encore une fois une des préoccupations majeures avec la mise sur pied d'une formation « SYNDICALISME ET SOCIÉTÉ » et la volonté de rejoindre les nouveaux membres.

La formation « SYNDICALISME ET SOCIÉTÉ » aurait pour objectif de valoriser l'action syndicale et ses valeurs auprès de nos membres. Rejoindre les nouveaux membres doit être une priorité, car la dynamique du mouvement syndical en dépend. La formation d'une relève syndicale apparaît prioritaire. Dans ce sens, cette session serait un moyen à privilégier. L'utilisation du site par le comité serait aussi une autre perspective à explorer.

Le Service de formation de la CSN partage ces réflexions et cherche à mettre sur pied ce type de formation pour l'ensemble de la CSN. Les travaux du comité devraient s'arrimer avec ceux de la CSN.

3.2 CONDITIONS DE MILITANCE

Ce thème a toujours été une préoccupation pour le comité fédéral sur la précarité. Il apparaît au fil des bilans. Il est important de se pencher sérieusement sur les conditions de militance afin de favoriser la participation du plus grand nombre de membres possible, en tenant compte de l'articulation famille-travail-études. Dans la foulée du colloque « FEMMES ET POUVOIR » tenu en mai dernier, il appert que le comité femmes se préoccupe aussi de ces questions. Il serait intéressant de partager nos réflexions.

3.3 PORTRAIT DE LA PRÉCARITÉ

Enfin, le comité continuera d'assumer son rôle en faisant la promotion de l'amélioration des conditions de travail des enseignantes et des enseignants à statut précaire. Ces travaux s'inscriraient dans les perspectives de la CSN qui tente de contrer la discrimination sur la base des statuts d'emploi. En effet, la première recommandation du dernier congrès de la CSN incite les fédérations à identifier les formes de discrimination les plus présentes dans leurs milieux de travail. Pour ce faire, il serait opportun de mettre à jour un état de la réflexion dans nos trois regroupements.

Semer

